

CAFFA

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Rapport de jury - Session 2025

Rapport présenté par :

Véronique ZAERCHER-KECK
Directrice de l'EAF
Présidente

PRÉAMBULE

Le CAFFA (Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique) a 10 ans. Les textes réglementaires ont été publiés en juillet 2015, au moment de sa création, il n'y en a pas eu de nouveaux depuis :

Décret n°2015-885 du 20 juillet 2015

Arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation

Circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 paru au BO n°30 du 23 juillet 2015

Le CAFFA est une certification nécessitant une solide expertise dans le champ de la formation. Avec un rapport d'activité à rédiger pour l'admissibilité, un mémoire pour l'admission, chacun prolongé par une soutenance et, dans le second cas, par une épreuve de pratique professionnelle, il nécessite une solide préparation, qu'elle soit ou non accompagnée.

Le candidat doit travailler à bien cerner la fonction visée, ses contours, ainsi que les compétences attendues d'un formateur exerçant au sein de l'Éducation nationale. L'expérience de départ peut être très mince, l'essentiel tient avant tout à la façon de se projeter dans les situations de formation professionnelle. À l'inverse, le candidat peut posséder une expérience déjà bien étoffée, il devra dès lors se montrer capable de prendre de la hauteur et se distancier par rapport à ses pratiques. Quel que soit le cas de figure, **il s'agit pour le candidat de montrer ses capacités d'analyse, d'argumentation et d'ouverture.**

Depuis sa mise en place, le CAFFA reste attractif en matière de candidatures dans l'académie car il est une piste possible de développement professionnel. Il permet en effet, de postuler à la fonction de Professeur Formateur Académique à l'INSPÉ, ou d'avoir la reconnaissance institutionnelle nécessaire lors d'un changement de fonction. Au moment des entretiens, certains candidats mentionnent aussi, parmi leurs sources de motivation, le souhait d'investir la préparation comme une manière de poursuivre leur formation personnelle. À ces trois sortes de motivations, il peut s'ajouter l'envie de diversifier ses missions.

Les résultats dans l'académie traduisent l'investissement des candidats dans leur préparation. Une formation est mise en œuvre par l'EAFC. Elle n'est nullement obligatoire mais il est recommandé de s'y inscrire et de la suivre.

Effectif des candidats et taux de réussite :

Session 2025	Nombre de candidats	Nombre de candidats ayant réussi
Admissibilité	18	15 (soit 83%)
Admission	13	10 (soit 77%)

L'évaluation des candidats est assurée par un jury composé de :

- un inspecteur du second degré représentant le recteur d'académie ;
- un chef d'établissement d'un établissement public local d'enseignement ;
- un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré ;
- un formateur académique.

Dans le cadre des épreuves d'admission, deux examinateurs qualifiés sont adjoints au jury pour l'épreuve de pratique professionnelle :

- un inspecteur du second degré de la discipline ou de la spécialité dont relève le candidat ;
- un enseignant de l'école supérieure du professorat et de l'éducation proposé par le directeur de celle-ci.

ADMISSIBILITÉ

Épreuve d'admissibilité

Extrait de la circulaire 2015-110 :

L'épreuve d'admissibilité repose sur un entretien avec le jury, lequel s'appuie sur un dossier fourni par le candidat, un rapport d'activité et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique).

L'entretien consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Le rapport d'activité consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel dans lequel il s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant, dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

Ce rapport peut comporter, en annexe, tout document y compris audiovisuel à même d'éclairer cette activité.

Le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse didactique et pédagogique et à réfléchir à sa propre pratique.

Grille d'évaluation

Le jury d'admissibilité a pour mission de déceler un potentiel de formateur. Il s'appuie pour cela sur trois objets d'évaluation : le rapport d'activité, la présentation orale de celui-ci et l'entretien qui suit cette présentation. Ces deux derniers objets sont fusionnés dans la grille d'évaluation, conformément à la circulaire n° 2015-109 du 21 juillet 2015.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ		
1. Examen du rapport d'activité		
Critères	OUI	NON
Capacité à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours		
Capacité à s'adapter à des contextes scolaires et éducatifs variés, à une diversité de publics		
Implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'établissement, du bassin de formation...		
Intérêt pour la formation et, le cas échéant, participation à des actions de formation		
Commentaires :		
2. Entretien		
Critères	OUI	NON
Motivation à devenir formateur		
Expertise professionnelle		
Réflexion didactique, pédagogique et éducative		
Capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation		
Capacité d'analyse sur ses propres pratiques		
Commentaires :		

Points d'attention

Les conseils formulés pourraient paraître familiers aux candidats, il n'est pas inutile toutefois de les réitérer afin que puissent être évitées certaines maladresses :

- Le rapport d'activité ne peut pas se réduire à un état des services d'enseignement ou à un curriculum vitae. Ainsi il arrive encore de lire dans les appréciations du jury que le rapport d'activité est « trop/extrêmement descriptif ». Or, tout candidat qui s'engage dans le CAFFA doit être en mesure de se projeter, même très sommairement, dans des activités de formation. Le témoignage du pédagogue chevronné désireux de partager son expérience ne peut suffire.
- Si le candidat n'a jamais exercé de mission de formateur, le jury attend de lui qu'il montre sa réflexion sur le sujet. Ainsi peut-il être intéressant de présenter des expériences d'engagement professionnel, celle de référent en établissement, la coordination d'une équipe... expériences qui sans relever directement de la formation montrent des compétences développées.
- L'expérience de formateur, si elle est avérée, ne se limite pas au contexte professionnel de l'Éducation nationale. Celle acquise dans un cadre associatif, sportif, culturel, mérite tout autant d'être évoquée. Dès lors, c'est la capacité du candidat à transférer son analyse qui sera observée.
- Les grands enjeux du système éducatif, les réformes en cours, les évolutions du contexte de mise en œuvre des formations, les principales références théoriques en lien avec le champ éducatif, doivent être connus. Le fonctionnement du premier degré et surtout du cycle 3 également.

Le domaine de la formation a fait l'objet de publications et rapports récents. Ces textes permettent de saisir les évolutions en cours et les sujets qui innervent une large part de la réflexion sur la formation aujourd'hui :

- *Schéma directeur de la politique de formation continue des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports – 2025-2029*, Circulaire du 16-6-2025 : [Schéma directeur de la politique de formation continue des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports – 2025-2029 | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)
- Rapport de la Cour des comptes en date du 7 septembre 2023 : [La formation continue des enseignants de l'enseignement public | Cour des comptes](#)
- OCDE (2024), *Cultiver l'excellence dans l'apprentissage et le développement professionnel des personnels de l'éducation : Renforcer l'impact des écoles académiques de la formation continue en France*, Éditions OCDE, Paris : [Cultiver l'excellence dans l'apprentissage et le développement professionnel des personnels de l'éducation \(FR\)](#)
 - Décret du 19 avril 2025 qui modifie les conditions de formation et de recrutement des corps enseignant et d'éducation à partir de la rentrée 2025.

Le rapport d'activité ne doit pas excéder cinq pages numérotées, rédigées dans une police usuelle, de taille classique (10 à 12 points), avec un interligne simple.

Les annexes n'ont pas vocation à contenir tout ce qui n'a pas pu être inséré dans le rapport. Elles servent davantage à éclairer un propos s'il nécessite un étayage particulier.

Les documents qui mentionnent d'autres personnes que le candidat doivent être anonymisés.

– L'entretien :

- Une difficulté de l'épreuve d'entretien réside dans la complémentarité à trouver entre le rapport écrit, que le jury a lu, et l'exposé. Celui-ci doit prolonger l'écrit sans être redondant. Il n'est pas interdit de faire référence au rapport, mais il convient de le faire avec doigté : « Comme vous l'avez lu ... je voudrais développer davantage un aspect... je me permets de citer un très court extrait ».
- Diaporamas : la présence d'un vidéoprojecteur dans la salle est garantie mais le candidat peut, s'il le souhaite, utiliser un matériel personnel : vidéoprojecteur ou ordinateur tourné vers le jury. L'utilisation d'un diaporama doit apporter une plus-value à l'exposé, sinon il est préférable de s'en dispenser.
- Les questions posées à l'issue de l'exposé sont un passage obligé. Elles n'ont pas vocation à piéger le candidat, elles visent la vérification des éléments présentés ou apportent des pistes pour des approfondissements qui sont jugés nécessaires. Les réponses concises et précises sont grandement appréciées.

Dès lors, la majorité des échecs à l'admissibilité peut s'expliquer pour les raisons suivantes :

- L'incapacité du candidat à écouter les questions posées et à y répondre vraiment.
- Une erreur d'interprétation : le candidat ne parvient pas à se décentrer de sa pratique professionnelle d'enseignant ou de conseiller principal d'éducation, et à se projeter dans sa future mission de formateur.
- Une méconnaissance du contenu des référentiels professionnels (Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, Référentiel du formateur).

Épreuves d'admission

Extrait de la circulaire 2015-110 :

L'admission comporte deux épreuves : une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien ; un mémoire professionnel et sa soutenance. Ces épreuves permettent au jury de se prononcer sur la maîtrise des compétences professionnelles attendues d'un formateur de personnels enseignants et éducatifs au regard des critères retenus (tels que précisés en annexe).

Épreuves de pratique professionnelle

L'épreuve consiste soit en une analyse de séance dans le cadre du tutorat soit en l'animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative - disciplinaire, interdisciplinaire, inter-cycles, inter-degrés, à l'échelle d'un établissement, d'un district ou d'un bassin d'éducation et de formation.

Dans les deux cas, l'épreuve se déroule en présence des deux examinateurs qualifiés, adjoints au jury (voir la composition du jury en page 2).

Durée : 60 à 90 minutes + 30 minutes d'entretien.

Mémoire professionnel

Cette épreuve mobilise le jury auquel sont adjoints les deux examinateurs qualifiés, tant pour la lecture du mémoire que pour la soutenance. Le mémoire professionnel, d'une longueur comprise entre 20 et 30 pages hors annexes, est un travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat et portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation.

Durée : 45 minutes (dont 30 minutes d'entretien).

Modalités d'attribution

Les modalités d'attribution du CAFFA sont précisées dans la circulaire de juillet 2015, notamment les objets d'évaluation et les critères.

Épreuve de pratique professionnelle – Analyse de pratique

L'évaluation porte sur deux objets : l'entretien du candidat avec le stagiaire visité et l'entretien avec le jury suivant les critères :

Entretien du candidat avec le stagiaire

- Qualité de l'analyse de la séance
- Dialogue constructif
- Remarques hiérarchisées
- Conseils pertinents et opérationnels
- Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé

Entretien du candidat avec le jury

- Analyse distanciée de l'entretien avec le stagiaire
- Justification des choix opérés
- Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle
- Reconstruction de l'entretien avec le stagiaire

Épreuve de pratique professionnelle – Animation d'une action de formation

L'évaluation porte sur deux objets : l'animation d'une action de formation professionnelle auprès d'un groupe, sur un sujet convenu au préalable entre le candidat et l'inspecteur compétent membre du jury, et un entretien avec les deux examinateurs qualifiés.

Animation de l'action

- Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés
- Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice
- Capacité à accompagner un collectif professionnel
- Qualité de l'animation et des interactions
- Utilité des supports et des outils mobilisés

Entretien avec le jury

- Analyse distanciée de l'action de formation
- Justification des choix opérés
- Inscription la réunion de l'action de formation dans la durée
- Écoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel

Épreuve de mémoire professionnel

L'évaluation porte sur deux objets : le mémoire et sa soutenance, elle-même composée de deux phases, la présentation et les échanges. Conformément à la circulaire de juillet 2015, les critères sont :

Mémoire

- Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées
- Qualité formelle du mémoire
- Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques
- Intérêt du dispositif expérimenté
- Traitement, analyse et interprétation des données recueillies

Soutenance

- Qualité de la communication
- Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)
- Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle
- Mise en perspective, projection dans le métier de formateur

Pour chaque candidat, quel que soit le choix effectué pour l'épreuve de pratique professionnelle, ce sont donc 18 items pour lesquels le jury doit porter une appréciation, graduée en quatre degrés : très insuffisant, insuffisant, satisfaisant, très satisfaisant.

En cohérence avec le référentiel de compétences du formateur, chacun des 18 items est rattaché à l'un des quatre domaines de compétences :

- Penser, concevoir, élaborer
- Mettre en œuvre, animer, communiquer
- Accompagner (*ce domaine n'est évalué que lors de l'épreuve de pratique professionnelle*)
- Observer, analyser, évaluer

Il est de la responsabilité du jury de s'appuyer sur l'appréciation des différents items pour porter une note sur 5 au candidat pour chacun des quatre domaines de compétences. La grille d'évaluation peut être consultée via ce lien : [perso4096_annexe2_452272.pdf](#)

L'attribution de la certification est soumise à deux conditions : la note est supérieure ou égale à 2,5 pour chacun des domaines et la somme des quatre notes est supérieure ou égale à 12.

Points d'attention

L'épreuve de pratique professionnelle

Animation de formation :

Les principaux points positifs recensés sont :

- La qualité de la préparation de la formation ;
- Le respect du cahier des charges, la maîtrise du sujet et des objectifs annoncés ;
- Les qualités d'animateur du candidat, sa capacité à interagir avec les participants et à susciter des interactions entre eux ;
- La prise en compte de la diversité du public (recueil des attentes au préalable, adaptation en cours de formation, réponse aux demandes spécifiques...);
- L'utilisation pertinente de supports de formation, en particulier de supports numériques, et leur qualité ;
- La variété des modalités de formation, la richesse des scénarios.

Le candidat doit y être attentif, ainsi qu'aux faiblesses qui ont pu être relevées dans certains cas :

- Le manque de maîtrise des références théoriques ;
- Le manque d'explicitation des objectifs, ou le non-respect des objectifs annoncés ;
- Le manque de prise en compte des besoins spécifiques du public formé.

Analyse de séance :

Les principaux points positifs recensés sont :

- Une attitude bienveillante du candidat vis-à-vis de la personne visitée ;
- Une capacité à proposer des pistes constructives ;
- Une capacité à engager la personne visitée à analyser elle-même sa séance et à construire ses propres axes d'amélioration ;
- La structuration, l'organisation de l'entretien.

Le candidat doit y être attentif, ainsi qu'aux faiblesses qui ont pu être relevées dans certains cas :

- La présence de points jugés essentiels par le jury et insuffisamment abordés lors de l'entretien du candidat avec la personne visitée ;
- Le manque de références à la séance observée, le candidat se contentant de plaquer un discours convenu et des conseils standardisés, en l'occurrence peu opérationnels, ou peu adaptés au contexte.
- Le manque de prise en compte de ce que dit la personne visitée.

Le mémoire

À l'instar du rapport d'activité lors de l'admissibilité, l'évaluation de l'épreuve du mémoire s'appuie sur trois objets : l'écrit, l'exposé et l'entretien.

L'écrit

Les travaux lus sont en règle générale de qualité et évitent nombre des écueils observés au cours des premières années du CAFFA. En revanche, certains argumentaires restent très fragiles du fait qu'ils se fondent sur des données statistiques elles-mêmes très lâches, résultant d'un questionnaire auprès d'un public limité. On ne peut que rappeler la nécessité de disposer d'un corpus significatif ou de ne pas hésiter à recourir à des études statistiques externes, voire de privilégier une autre approche.

Le mémoire doit être un travail personnel. Aussi toute forme de plagiat est-elle considérée comme une fraude.

La soutenance et l'entretien

Il peut être utile de se reporter aux préconisations formulées ci-dessus à propos de l'épreuve d'admissibilité.

De façon spécifique, les questions posées lors de l'entretien peuvent viser à

- faire préciser un point sur lequel la soutenance a laissé un doute,
- satisfaire la curiosité du jury sur un aspect de l'écrit qui l'a questionné,
- s'assurer que le candidat a réfléchi à la mise en perspective de sa thématique dans différents cadres de formation.

La formation

On se reportera utilement au site de l'École Académique de la Formation Continue afin de connaître le programme proposé : [EAFC - Le CAFFA : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est](#)

Annexe 1 : liste des titres des mémoires présentés lors des sessions allant de 2020 à 2025 (hors AEFÉ)

2025

De quelle manière les différentes techniques d'entretien permettent-elles au formateur de participer à l'acquisition de compétences pour les professeurs débutants ?

La ludopédagogie et le développement de la réflexivité des stagiaires en formation.

Dans quelle mesure le formateur peut-il aider les enseignants dans la mise en œuvre d'un enseignement explicite ?

Lors des actions de formation, comment peut-on favoriser l'engagement des enseignants ? Cas d'enseignants expérimentés du second degré.

La formation, une nécessité dans l'usage des outils numériques au sein de l'enseignement.

Place de la recherche dans la conception de formation et dans le parcours d'un enseignant.

Comment accompagner les enseignants au développement des écrits de professionnalisation des élèves en lycée professionnel ? Un objet pour la formation.

Comment accompagner le travail en équipes d'enseignants ?

Intégrer l'intelligence artificielle générative au cours de français.

La différenciation dans les formations au numérique pour favoriser la motivation des stagiaires.

Construire une action de formation avec des partenaires : Des apports pour sa pratique, pour les apprenants et pour le cahier des charges du Programme Académique de Formation.

Accompagner à l'analyse réflexive en formation continue.

Comment le formateur peut-il outiller les enseignants pour développer l'évaluation au service des apprentissages ?

2024

Comment le formateur peut-il lever les résistances des stagiaires lors de formations à public désigné et favoriser leur engagement dans une formation qui leur a été imposée ?

Les besoins en formation des professeurs du second degré sur l'enseignement des faits religieux.

L'observation des pairs : un outil de formation professionnelle ? Oui, mais à quelles conditions ?

Accompagnement des professeurs stagiaires : L'influence de l'analyse réflexive sur le développement du sentiment d'efficacité personnelle.

En quoi l'action du formateur contribue-t-elle au développement personnel des enseignants ?

Accompagner les enseignants vers les pédagogies coopératives : état des lieux, propositions d'actions à travers le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel.

Comment favoriser la démarche interdisciplinaire en formation continue afin de développer les compétences professionnelles des enseignants au service des élèves ?

Dans quelle mesure le formateur peut-il aider les Etudiants en Pratique en Responsabilité en formation initiale à « faire le deuil du prêt-à-porter » ?

Vers l'accueil et la formation des néo-contractuels dans les Arts Appliqués. L'évolution nécessaire des stratégies de formation.

Comment motiver les stagiaires contractuels en formation pour que le transfert de compétences soit le plus efficace : modalités, pratiques et développements possibles ?

Pour une démarche de formation continue des professeurs d'EPS qui développe un sentiment de compétence dans les activités physiques et sportives émergentes.

2023

Développer les compétences des enseignants dans les apprentissages coopératifs : enjeux pour la formation et rôle du formateur.

La pédagogie coopérative, un enjeu de formation. Exemple appliqué à l'acquisition de la compétence argumentative en vue de la maîtrise progressive, dès le début de la classe de Seconde, des exercices des Épreuves Anticipées de Français (EAF).

Comment et dans quelle mesure la formation des enseignants peut-elle favoriser l'appétence des élèves, et plus particulièrement des jeunes filles, pour les carrières scientifiques et technologiques ?

L'usage de l'Histoire des sciences en formation.

Favoriser l'analyse réflexive en formation.

Accompagner un(e) fonctionnaire stagiaire pour la première fois. Comment adopter une posture de tuteur et définir des modalités d'accompagnement à partir d'une première expérience d'accompagnement ?

Quelles formations pour optimiser les usages des outils numériques en collège ?

De la transférabilité d'une formation. En quoi l'adaptabilité est-elle un levier de transférabilité en formation ?

L'observation des pairs. Un outil de formation professionnelle, oui mais à quelles conditions ?

Accompagner les stagiaires EPS à l'inclusion des EBEP : De l'accueil à l'évaluation.

Comment utiliser la diversité d'un groupe d'apprenants pour en faire une force de formation pour tous ?

De l'identité professionnelle antérieure de praticien à l'acquisition de l'identité de l'enseignant : rôle et outils du formateur.

La place du corps dans l'acte de formation Comment rendre une action de formation plus efficace par la mobilisation du corps ?

Observer, s'observer, ou comment développer et enrichir cette compétence dans le cadre de l'analyse de pratique ?

De quelles manières le formateur d'enseignant en formation continue adapte-t-il sa posture en prenant en compte les différentes modalités de formation et la motivation des publics ?

Savoirs théoriques & pratiques de terrain : l'Andragogie Active en formation au service de l'Apprenance.

Les résistances à la formation sur l'égalité filles-garçons à l'école.

De l'utilité pour le formateur du recensement des besoins en formation dans le cadre de la formation continue : modalités, pratiques et développements possibles.

Comment accompagner les professeurs dans l'innovation pédagogique ?

2022

Former au concours interne : un double enjeu de réussite.

Former en ateliers ou comment rendre le futur enseignant acteur de sa formation.

Comment impulser les bases d'une dynamique de groupe lors de l'accompagnement d'une équipe éducative mettant en œuvre un projet (d'éducation aux choix ; éducation au développement durable) au sein de son établissement ?

Comment une formation sur la thématique des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages peut-elle contribuer à changer les représentations des enseignants du second degré pour les rendre plus inclusifs vis-à-vis des élèves porteurs de ces troubles ?

La professionnalisation de l'enseignant débutant : des paroles engageantes à la construction professionnelle.

L'interdisciplinarité et l'agir collectif : dans quelle mesure accompagner les enseignants sur leur terrain dans la mise en œuvre de pratiques professionnelles interdisciplinaires peut-il permettre de développer un agir collectif ?

Comment accompagner, dans l'acquisition du contenu d'un champ disciplinaire nouveau, des enseignants déjà expérimentés dans leur discipline d'origine ? Le cas des formations à la programmation.

Dans quelle mesure l'identification de postures enseignantes, dans le cadre d'une formation continue, peut-elle être un levier de développement professionnel pour les enseignants ?

Les laboratoires de mathématiques peuvent-ils être des lieux de formations entre pairs ?

Dans quelle mesure l'expérimentation autour des dilemmes du formateur peut-elle être un levier, une ressource au profit d'une démarche réflexive d'un collectif de formateurs ?

La formation des enseignants à l'échelle du bassin, une transformation majeure comme levier à la formation continue des enseignants.

En quoi le formateur accompagnateur peut-il favoriser l'autonomie des compétences professionnelles du néo DDFPT ?

Comment mieux accompagner les professeurs des écoles et de collège à collaborer sur la question de l'oral lors d'une formation d'initiative locale ?

Dans quelles mesures et à quelles conditions le dispositif Lesson Study peut-il s'avérer opportun en Education Prioritaire ?

Le développement professionnel des enseignants via une communauté apprenante : quels rôles et postures du formateur ? Analyse d'une formation hybride menée dans le cadre d'une FIL.

Comment engager les enseignants à procéder à des changements intégrant le travail personnel de l'élève, dans et hors la classe, pour faciliter les apprentissages ?

Comment mettre en place un outil d'aide destiné aux enseignants débutants pour la conception d'une consigne ?

Comment accompagner efficacement l'entrée dans le métier d'un professeur débutant en reconversion professionnelle ? Quels leviers en formation initiale ?

L'apport des pairs en formation.

L'évaluation par compétences : un enjeu de formation

Et si les contes pouvaient servir de point d'entrée pour développer les sciences expérimentales et la technologie en sixième en favorisant une approche transdisciplinaire ?

Comment rendre vivante et interactive une formation en distanciel synchrone ?

2021

Former par visioconférence, les conditions de la réussite

Accompagner les enseignants du Second degré dans l'utilisation raisonnée du tableau blanc interactif.

Comment accompagner les enseignants de lycées professionnels à la ludification numérique, à l'utilisation des jeux numériques ou jeux vidéo ?

Travailler l'ORAL, vraiment ?

Comment des outils de l'ENT peuvent-ils favoriser, associés à une démarche d'accompagnement local, le travail collectif entre les enseignants d'un établissement, levier de développement professionnel ?

En quoi l'hybridation de la formation peut-elle être un levier pour le diagnostic, l'accompagnement et la remédiation ?

Ateliers résidentiels Canopé Comment concevoir des formations adaptées et acceptables pour la communauté scolaire ?

Comment élèves et enseignants de lycée professionnel s'approprient-ils la notion de laïcité ?

Formation inversée à la classe inversée.

La co-intervention en Lycée Professionnel. Dans quelle mesure une formation sur la co-intervention mathématiques/physique chimie et électrotechnique peut-elle accompagner les enseignants dans la mise en place de la réforme des Lycées Professionnels ?

Le jeu dans les pratiques pédagogiques coopératives des enseignants

Intéresser tous les publics d'enseignants aux formations sur la thématique de l'évaluation : quels leviers activer ?

Accompagnement tutoral et Construction de l'identité professionnelle de l'enseignant spécialisé.

En quoi la réforme du baccalauréat permet-elle une approche renouvelée de la formation didactique des enseignants en philosophie ?

Comment outiller les Référents Mathématiques de Circonscription à outiller les Professeurs des Ecoles en Constellations ?

Rôles et postures de l'Enseignant d'Accueil dans l'accompagnement d'étudiants STAPS durant leur stage en EPLE.

L'accompagnement des stagiaires en formation continue face à une épreuve de concours.

Former les enseignants en tenant compte des émotions.

Comment former et accompagner les enseignants à une forme d'évaluation positive, l'Évaluation par Contrat de Confiance ?

Le travail collectif des formateurs et ses effets sur le développement professionnel.

Comment le travail collaboratif peut-il devenir un levier pour le développement professionnel des enseignants ?

Comment accompagner les enseignants dans la mise en place de l'enseignement hybride en lycées ?

En quoi le jeu peut-il être un levier efficace pour l'appropriation des notions en formation ?

2020

Former les enseignants aux processus mnésiques pour une amélioration de la mémorisation des élèves.

La formation des formateurs en EPS.

Vers la formation et l'accompagnement à la pratique de l'éthique relationnelle.

Dans quelle mesure l'accompagnement des Masters 1 MEEF 1er degré lors de leur formation en EPS, permet-il de dépasser l'appréhension à enseigner la discipline ?

La place de la formation autonome des enseignants dans le cadre de la formation académique. Comment peut-on accompagner la construction de l'identité professionnelle d'un enseignant stagiaire par une approche empathique de l'évaluation certificative ?

L'accompagnement des professeurs d'allemand non titulaires dans l'entrée dans le métier à l'aide d'un parcours hybride : dans quelle mesure le volet à distance en autoformation permet-il de favoriser le développement des compétences professionnelles et l'engagement des formés ?

Comment le formateur peut-il susciter l'interdisciplinarité et accompagner les apprenants dans sa mise en œuvre ?

Dans le cadre d'une formation hybride du PAF, à inscription individuelle, pour des enseignants de mathématiques du second degré, dans quelle mesure l'environnement d'un travail à distance favorise-t-il l'implication des stagiaires dans les activités proposées ?

Les hétérotopies : Un concept pour penser la formation.

Le travail collaboratif dans la formation des professeurs-documentalistes.

L'accompagnement d'un collectif d'enseignants débutants : le cas des professeurs documentalistes.

Former et accompagner les enseignants à l'usage pédagogique de l'outil numérique de préparation aux épreuves anticipées du baccalauréat de français LyText, bilan et perspectives.

Former les enseignants à la pédagogie différenciée en cycle 3 : une réponse pédagogique pour accompagner la liaison école-collège.

De la formation initiale à la formation continue. Comment susciter l'envie d'apprendre ?

L'actualisation et l'utilisation des connaissances scientifiques des enseignants en lien avec les questions vives de société.

L'auto-évaluation : un enjeu de formation.

De l'étonnement en formation.

Coordonner le dispositif « Devoirs Faits ». Comment accompagner le collectif dans une réflexion sur le travail personnel des élèves ?

Motivation et engagement en formation contrainte.

Peut-on initier, développer et accompagner un collectif de travail composé d'équipes disciplinaires de collèges et de lycées issues d'un même Bassin d'Education et de Formation (BEF) par une Formation d'Initiative Locale (FIL) ?

La mission de professeur principal : une thématique de formation à penser et une mission à accompagner.

Comment accompagner les enseignants de Lettres-Histoire et Géographie à convoquer davantage la mixité dans leurs situations d'enseignement ?